

GLOSSAIRE

◆ Actif

« Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs » (PCG (2005), Titre II, Chap.I, Art.211-1, Règlement n°2004-06 du CRC).

Plus spécifiquement, les actifs possédés par l'entreprise et qui ne sont pas consommables sur la période de l'exercice comptable constituent l'actif immobilisé. Inversement, ceux qui ne sont pas destinés à demeurer durablement relèvent de l'actif circulant.

◆ Annexe

L'annexe est un document comptable obligatoire complétant et commentant l'information retranscrite dans le bilan et le compte de résultat. Se faisant, elle doit donc contenir toutes les informations d'importance significative.

◆ Balance

La balance est un document dans lequel sont récapitulés sur une seule page et suivant l'ordre du Plan comptable l'ensemble des comptes inscrits au grand-livre. Elle est une étape préliminaire indispensable à l'établissement du bilan et du compte de résultat.

◆ **Besoin en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente le montant de capitaux permanents nécessaire au financement de l'activité courante de l'entreprise. Il se décompose en un besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) et un besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE).

◆ **Bilan**

Le bilan peut être considéré comme une photographie instantanée de la situation patrimoniale et financière de l'entreprise dont il reflète le niveau des emplois et des ressources à un instant donné, et ceci, respectivement en termes d'actif et de passif.

◆ **Capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement (CAF) représente la ressource dégagée par l'entreprise sur la période de l'exercice du seul fait de son exploitation. Elle se calcule de deux façons, suivant une méthode soustractive, à partir de l'EBE, ou additive, à partir du résultat net comptable.

◆ **Capitaux propres**

Les capitaux propres correspondent à des fonds dont l'entreprise dispose de façon permanente, c'est-à-dire des ressources stables. Ils sont constitués des ressources apportées par les associés ou actionnaires de l'entreprise (capital social) et des profits générés par son activité (réserves et résultat).

◆ **Charges**

Les charges comprennent notamment les sommes ou valeurs versées ou à verser.

◆ **Chemin comptable**

Le chemin comptable représente le parcours d'écritures par lequel l'opération relevant des pièces justificatives est enregistrée dans les états financiers, et inversement.

◆ **Comptabilité**

La comptabilité a pour but de produire de l'information financière pour éclairer la gestion et la prise de décision des dirigeants de l'entreprise et pour satisfaire à des obligations à l'égard des tiers. Elle est donc considérée comme un vecteur d'information.

◆ **Comptabilité générale**

La comptabilité générale (ou comptabilité financière) considère l'ensemble de la situation et des opérations de l'entreprise. Elle enregistre donc les flux externes. Son objectif est de mesurer et de suivre l'activité et les résultats de celle-ci. Son orientation est donc externe dans la mesure où elle est destinée à la fois aux dirigeants et aux tiers de l'entreprise. Sa référence principale est le temps, et elle revêt un caractère obligatoire dans tous les pays, quelle que soit la taille de l'entreprise.

◆ **Comptabilité de gestion**

La comptabilité de gestion (ou comptabilité analytique) enregistre les flux internes. Elle est un instrument puissant de prévision, de négociation, de suivi et de contrôle. Son objectif essentiel est de procéder au calcul des coûts des différentes fonctions de l'entreprise afin d'analyser la performance des produits, équipements, départements ou centres opérationnels de l'entreprise, ces informations servant ensuite de base aux dirigeants pour un meilleur management de l'entreprise. Son orientation est donc interne. Elle ne présente pas de caractère obligatoire mais représente cependant une composante appréciée du système de production d'information de l'entreprise.

◆ **Compte de résultat**

Le compte de résultat retrace l'activité de l'entreprise entre deux bilans, et se conçoit comme un film. Il regroupe, en fonction de leur nature, les charges et les produits suivant grands trois types d'opérations (exploitation, financières et exceptionnelles).

◆ **Concurrence**

La concurrence correspond à la lutte entre les entreprises sur un même marché ou segment d'activité.

◆ **Coût d'acquisition**

Le coût d'acquisition d'un bien est égal à son prix d'achat majoré des frais accessoires.

◆ **Coût de production**

Le coût de production d'un bien ou d'un service est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des autres coûts engagés.

◆ **Cycle d'exploitation**

Le cycle d'exploitation correspond à l'ensemble des opérations courantes liées à l'activité de l'entreprise constitué par la séquence des opérations comprises entre l'achat et la vente (approvisionnement, transformation, vente). Il débute dès la réception des matières premières ou marchandises et se termine lorsque l'entreprise s'est vue régler la vente. Sa durée varie en fonction de la nature de l'activité de l'entreprise.

◆ **Effet de levier**

L'effet de levier correspond à la mesure $(R_e - i) \times \frac{DF}{CP}$ établissant que la rentabilité financière d'une entreprise est égale à la somme de sa rentabilité économique et de l'effet de levier : $R_f = R_e + \text{effet de levier}$.

L'effet de levier joue dans deux sens. Il est d'autant plus important :

- que la rentabilité économique de l'entreprise est forte par rapport au coût de l'endettement ;
- que l'entreprise est très endettée.

Il s'inverse et se transforme en "effet de massue" dès que :

- la rentabilité économique devient inférieure au coût de l'endettement ;
- le coût de l'endettement a été mal prévu par l'entreprise, ou se trouve brutalement élevé par un mécanisme d'indexation des taux d'intérêt.

◆ **Emploi**

L'emploi correspond à l'utilisation de la ressource ; il est l'aboutissement de l'opération comptable.

◆ **Environnements**

Les environnements de l'entreprise sont multiples et sont notamment :

- Technique (clients, fournisseurs, sous-traitants) ;
- Institutionnel (Etat, administrations, syndicats, associations, associés/partenaires, actionnaires) ;
- Financier (banques, établissements financiers) ;
- Concurrentiel.

Plus généralement, ils sont constitutifs d'un macro, méso et micro-environnements.

◆ **Exercice comptable**

L'exercice comptable est une période d'une durée d'un an (correspondant en général à l'année civile), débutant par l'ouverture (1^{er} janvier) et se terminant par la clôture (31 décembre), au terme de laquelle l'entreprise doit procéder à la clôture de ses livres de comptes et à l'établissement de ses états financiers ou comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe), ainsi qu'au calcul de ses performances

◆ **Fonds de roulement net global**

Le fonds de roulement net global (FRNG) ou fonds de roulement fonctionnel représente le montant net de capitaux permanents disponibles pour le financement des besoins courants de l'entreprise. Il correspond à l'excédent des capitaux permanents (ressources stables) sur les immobilisations (emplois stables).

◆ **Grand-livre**

Le grand-livre est un document obligatoire regroupant l'ensemble des comptes généraux de l'entreprise (comptes de bilan et de gestion). En permettant de passer d'un enregistrement détaillé à un enregistrement synthétique de chaque compte, il complète le journal. Les comptes sont représentés en T avec le numéro et l'intitulé du compte, la colonne Débit à gauche et celle Crédit à droite.

◆ **Harmonisation comptable internationale**

L'harmonisation comptable internationale est un processus visant à préciser les principes et les normes comptables pour la préparation des états financiers dans le but d'améliorer leur comparabilité et de parvenir à l'élaboration d'un langage comptable commun supra national.

◆ **IFRS**

Les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), anciennement IAS (*International Accounting Standards*), correspondent aux normes comptables internationales adoptées dans le cadre du processus d'harmonisation comptable internationale imposées aux entreprises européennes depuis 2005.

◆ **Journal**

Le journal (ou livre-journal) est un document servant à enregistrer au jour le jour, et suivant un ordre chronologique, sous la forme d'articles, toutes les opérations comptables réalisées par l'entreprise.

◆ **Juste valeur**

La juste valeur est une estimation en valeur de marché des actifs et passifs représentant le montant pour lequel un actif ou un passif sont susceptibles respectivement d'être échangé ou éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions concurrentielles normales.

◆ **Levier d'endettement**

Le levier d'endettement ou levier financier correspond au ratio λ exprimant le rapport $\frac{Dettes\ financières}{CP}$ permettant de mesurer l'effet de levier.

◆ **Marchandises**

Les marchandises correspondent à des produits achetés par l'entreprise et revendus en l'état sans subir de transformation.

◆ **Normalisation comptable**

La normalisation comptable correspond au processus par lequel la règle comptable est créée. En France, elle relève du Conseil national de la comptabilité (CNC) et du Comité de la réglementation comptable (CRC).

◆ **Organisation**

L'organisation représente la façon cohérente que l'entreprise a de structurer son action.

◆ **Parties prenantes**

Les parties prenantes de l'entreprise sont à la fois internes (salariés, entrepreneur individuel, associés) et externes (clients, fournisseurs, administrations...).

◆ Passif

« Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. L'ensemble de ces éléments est dénommé passif externe » (PCG (2005), Titre II, Chap.I, Art.212-1, Règlement n°2000-06 du CRC).

◆ Patrimoine

Le patrimoine de l'entreprise, en tant que capital financier, correspond à la différence entre le total de l'actif et le total du passif externe.

◆ Plan comptable général

Obligatoire pour toutes les entreprises industrielles et commerciales, le Plan comptable général en est aujourd'hui à sa quatrième reformulation. Le dernier date de 2005 et se décompose en cinq titres :

- Objet et principes de la comptabilité ;
- Définition des actifs, des passifs, des produits et des charges ;
- Règles de comptabilisation et d'évaluation ;
- Tenue, structure et fonctionnement des comptes ;
- Documents de synthèse.

◆ Produits

Les produits comprennent notamment les sommes ou valeurs reçues ou à recevoir.

◆ Produits finis

Les produits finis sont des produits ayant atteint la fin du cycle de production, c'est-à-dire franchi toutes ses étapes.

◆ Produits intermédiaires

Les produits intermédiaires sont des produits ayant franchi une ou plusieurs étapes du cycle de production mais amenés à entrer dans une nouvelle phase de ce cycle.

◆ Rentabilité

La rentabilité correspond à la capacité de l'entreprise de secréter un résultat bénéficiaire.

◆ Rentabilité économique

La rentabilité économique ou rentabilité du capital économique correspond à la rentabilité de l'outil industriel mesurée par le ratio

$$R_e = \frac{EBE}{\text{Actif total}}$$

◆ Rentabilité financière

La rentabilité financière exprime la rentabilité des capitaux propres mesurée par le ratio $R_f = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$. Elle se décompose en une batterie chaînée de ratios, telle que $R_f = R_e(1 + \lambda)$.

◆ Ressource

La ressource correspond à l'origine de l'opération comptable ; elle permet l'opération.

◆ Résultat net comptable

Le résultat net comptable est égal à la différence entre les produits et les charges. Il peut être positif ou négatif et s'apparente à un bénéfice ou une perte. Il exprime la différence entre tous les produits et toutes les charges sur la durée de l'exercice.

Ses différents niveaux sont :

- Le résultat d'exploitation ;
- Le résultat financier ;
- Le résultat courant avant impôt ;
- Le résultat exceptionnel.

Il correspond également à la variation des capitaux propres durant l'exercice comptable, c'est-à-dire à la variation du patrimoine de l'entreprise. A ce titre, il est inscrit aux capitaux propres du passif du bilan.

◆ **Solvabilité**

La solvabilité correspond à la capacité de l'entreprise de rembourser ses dettes en réalisant des éléments de son actif.

◆ **Structure**

La structure correspond à l'ossature de l'organisation, c'est-à-dire à la manière dont les tâches, les postes de travail et les liaisons sont disposés et stabilisés au sein de l'entreprise.

◆ **Structure financière**

La structure financière est définie comme la combinaison de dettes bancaires et financières nettes et de capitaux propres utilisés pour le financement de l'entreprise.

◆ **Système**

Un système correspond à un ensemble d'éléments en interaction dynamique structurés en fonction d'un but précis.

◆ **Système centralisateur**

Le système centralisateur complète judicieusement le système de base par une comptabilité auxiliaire, en mettant généralement en œuvre cinq journaux auxiliaires :

- Le journal des ventes ;
- Le journal des achats ;

- Le journal des règlements ;
- Le journal des encaissements ;
- Le journal des opérations diverses.

Ces journaux auxiliaires se retrouvant ensuite dans deux grands-livres auxiliaires et deux balances auxiliaires.

◆ **Système de base**

Le système de base représente le chemin comptable avec successivement le journal, le grand-livre et la balance.

◆ **Trésorerie nette**

La trésorerie nette représente ce qu'il reste à l'entreprise quand, grâce à ses ressources, elle a pu financer l'ensemble de ses besoins. Elle correspond à la différence entre le FRNG et le BFR. Si elle est positive, l'entreprise est considérée comme solvable, et inversement.